

**BRP INC.**

# **RAPPORT DE GESTION**

**POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2023**



***CRÉATEURS D'AVENTURES***

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Table des matières .....   | 1  |
| Glossaire.....   | 2  |
| Mode de présentation.....  | 3  |
| Énoncés prospectifs et mesures non conformes aux normes IFRS .....                         | 3  |
| Aperçu des activités .....   | 5  |
| Secteurs à présenter .....   | 5  |
| Facteurs ayant une incidence sur la performance de la Société .....                        | 6  |
| Sommaire .....   | 9  |
| Performance dans le secteur du détail et statistiques du marché.....                       | 10 |
| Résultats d'exploitation.....  | 11 |
| <i>Analyse des résultats sectoriels pour le premier trimestre de l'exercice 2024</i> ..... | 13 |
| <i>Tendances géographiques pour le premier trimestre de l'exercice 2024</i> .....          | 14 |
| Situation de trésorerie et sources de financement.....                                     | 16 |
| <i>Obligations contractuelles</i> .....  | 18 |
| <i>Sources de financement</i> .....  | 19 |
| Situation financière consolidée.....   | 21 |
| Arrangements hors bilan .....  | 22 |
| Transactions entre parties liées .....   | 24 |
| Instruments financiers .....   | 24 |
| Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement.....                    | 26 |
| Tableaux de rapprochement .....  | 28 |
| Sommaire des résultats consolidés trimestriels.....  | 30 |
| Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels .....                       | 31 |
| Estimations comptables critiques .....   | 34 |
| Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.....                                  | 36 |
| Contrôles et procédures .....  | 37 |
| Facteurs de risque.....  | 38 |
| Information sur les actions en circulation .....   | 38 |
| Information supplémentaire .....   | 38 |

## Glossaire

| <b>Abréviations</b>       | <b>Description</b>                                   | <b>Abréviations</b>      | <b>Description</b>   |
|---------------------------|--|--------------------------|--|
| <b>BAIIA</b>              | Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements     | <b>OEM</b>               | Original Equipment Manufacturer  |
| <b>ESG</b>                | Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance | <b>PAV</b>               | Pièces, accessoires et vêtements   |
| <b>EURIBOR</b>            | Euro Interbank Offered Rate                          | <b>pb</b>                | Points de base   |
| <b>Fonds de roulement</b> | Les actifs courants moins les passifs courants       | <b>SOFR</b>              | Secured Overnight Financing Rate   |
| <b>LVHA</b>               | Low Voltage & Human Assisted                         | <b>Taux SOFR à terme</b> | Défini comme le taux d'intérêt à terme prospectif fondé sur le SOFR majoré d'un ajustement usuel au titre de l'écart de crédit |
| <b>IAS</b>                | International Accounting Standards                   | <b>UGT</b>               | Unité génératrice de trésorerie  |
| <b>IFRS</b>               | International Financial Reporting Standards          | <b>V3R</b>               | Véhicules à trois roues  |
| <b>International</b>      | Toutes les régions sauf les États-Unis et le Canada  | <b>VCC</b>               | Véhicules côte à côte  |
| <b>LIBOR</b>              | London Interbank Offered Rate                        | <b>VTT</b>               | Véhicules tout-terrain   |

## Mode de présentation

Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats d'exploitation de BRP inc. (la « Société » ou « BRP ») pour le premier trimestre de l'exercice se clôturant le 31 janvier 2024. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés résumés non audités pour le trimestre clos le 30 avril 2023. Certaines informations figurant dans le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives assorties de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information dont dispose la Société au 31 mai 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022 ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société couvre la période de 12 mois se clôturant le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2024 », à l'« exercice 2023 » et à l'« exercice 2022 » de la Société s'entend des exercices clos les 31 janvier 2024, 2023 et 2022, respectivement.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 31 mai 2023 et il se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

## Énoncés prospectifs et mesures non conformes aux normes IFRS

### *Énoncés prospectifs*

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, qui portent sur les plans, les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, y compris les cibles, les buts et les initiatives environnementaux, sociaux et de gouvernance de la Société énoncés dans le cadre de son programme RSE25, et son intention annoncée d'électrifier ses gammes de produits existants et de lancer de nouvelles gammes de produits électriques, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société actuels et futurs, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, y compris en ce qui a trait aux motos à deux roues électriques Can-Am et aux motoneiges électriques Ski-Doo et Lynx, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que la conjoncture économique et politique mondiale, jumelée à un ou plusieurs des risques et incertitudes mentionnés dans les présentes, pourrait rendre inexacts ces hypothèses, bien qu'elles étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs de risque décrits de façon plus détaillée dans la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle datée du 22 mars 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif.

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, notamment les hypothèses sous-jacentes aux cibles, aux buts et aux initiatives environnementaux, sociaux et de gouvernance de la Société dans le cadre de son programme RSE25, qui sont énoncées à la rubrique « Énoncés prospectifs » de son rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise, ainsi que les hypothèses suivantes : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse à une légère hausse, selon l'hypothèse que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement continuent de s'améliorer; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; une conjoncture économique stable en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, et une incidence limitée du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine et de la pandémie de COVID-19; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation devrait demeurer élevé en raison de la forte demande, des pénuries de stocks et des prix élevés de l'énergie, et devrait diminuer progressivement à mesure que les banques centrales hausseront les taux d'intérêt; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société demeureront à leur niveau actuel; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé.

#### *Mesures non conformes aux normes IFRS*

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS.

La Société définit et rapproche ces mesures dans la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement » du présent rapport de gestion.

## Aperçu des activités

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan, qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine.

La Société emploie près de 23 000 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Mexique, au Canada, en Autriche, aux États-Unis, en Finlande, en Australie et en Allemagne. La Société vend ses produits dans plus de 130 pays. Les produits sont vendus directement par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 2 600 concessionnaires dans 21 pays, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 150 distributeurs servant environ 350 concessionnaires additionnels.

## Secteurs à présenter

BRP et ses filiales (la « Société ») conçoivent, développent, fabriquent et vendent des produits de sports motorisés et des produits marins. La Société compte deux secteurs opérationnels, soit le secteur Groupe sports motorisés (produits toutes saisons, produits saisonniers et PAV et moteurs pour OEM) et le secteur Groupe marin.

### *Groupe sports motorisés*

#### *Produits toutes saisons*

Les produits toutes saisons se composent des véhicules de BRP qui sont vendus et utilisés tout au long de l'année dans la plupart des climats, et ils comprennent les gammes de VTT, de VCC et de V3R. Tous les produits de la catégorie des produits toutes saisons sont vendus sous la marque *Can-Am*. Les VTT, les VCC et les V3R *Can-Am* emploient tous les moteurs *Rotax* de BRP.

#### *Produits saisonniers*

Les produits saisonniers se composent des produits de BRP qui s'emploient généralement pendant des saisons précises. Ces produits comprennent les motoneiges, qui sont principalement utilisées en hiver et pour lesquelles les ventes aux concessionnaires se concentrent dans les mois de septembre à janvier, ainsi que les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, qui sont principalement utilisés en été, pour lesquels les ventes aux concessionnaires se concentrent dans les mois de janvier à avril. Ces produits emploient tous les moteurs *Rotax* de BRP.

#### *Pièces, accessoires et vêtements et moteurs pour OEM*

Les PAV et les moteurs *Rotax* comprennent les pièces, accessoires et vêtements (les « PAV »), les moteurs pour les karts et les avions récréatifs ainsi que les autres services.

### *Groupe marin*

Le Groupe marin comprend des bateaux, des pontons, des moteurs à jet à injection directe et des moteurs hors-bord pour bateaux, ainsi que des PAV et autres services connexes. BRP offre, dans la catégorie des bateaux, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex* ainsi que les pontons *Manitou*, et dans la catégorie des moteurs marins, les moteurs *Rotax* pour bateaux à jet à injection directe et les moteurs hors-bord avec technologie furtive.

Le tableau suivant présente le pourcentage du total des revenus pour chaque secteur.

| Proportion du total des revenus<br>(en pourcentage)   | Trimestres clos les |                  |
|---|---------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| Produits toutes saisons                               | 54,9 %              | 51,6 %           |
| Produits saisonniers                                  | 28,5 %              | 22,6 %           |
| PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM | 11,7 %              | 19,0 %           |
| <b>Total – Groupe sports motorisés</b>                | <b>95,1 %</b>       | <b>93,2 %</b>    |
| <b>Groupe marin</b>                                   | <b>4,9 %</b>        | <b>6,8 %</b>     |
| <b>Total des revenus</b>                              | <b>100,0 %</b>      | <b>100,0 %</b>   |

## Facteurs ayant une incidence sur la performance de la Société

### Revenus et coûts du programme de vente

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, y compris les produits toutes saisons, les produits saisonniers, les PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ainsi que les produits marins. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente en gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société peut fournir divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais accordés aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients, d'une ristourne accordée aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Quand une garantie prolongée est accordée lors de l'achat d'un produit, une tranche des revenus comptabilisés lors de la vente de ce produit devrait être différée et comptabilisée pendant la période de couverture de la garantie prolongée. Le coût des PAV gratuits est comptabilisé dans le coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients a tendance à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus concurrentiels, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est jugé trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits repris neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou de distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou les distributeurs font face à des conditions de vente au détail difficiles persistantes et lorsque leur niveau de stocks non courants est élevé. Au cours du dernier exercice et de l'exercice en cours, la Société n'a pas connu de reprises de possession importantes en vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs. Se reporter à la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes de financement relatives aux stocks des concessionnaires et des distributeurs.

## **Coût des matières**

Environ 75 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières, comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le cuivre, le caoutchouc et certains métaux du groupe des terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à long terme à de telles fluctuations des prix; par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société dans l'éventualité où celle-ci serait incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, à ses distributeurs ou à ses consommateurs.

## **Coût au titre des garanties**

Les garanties régulières offertes par la Société couvrent généralement des périodes allant de six mois à cinq ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre des garanties prolongées. Au cours de la période de garantie, la Société s'engage à rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou les accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). De plus, la Société vend, dans le cours normal des activités, et donne, en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité, effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci clos, assurent également la qualité des produits.

La Société enregistre une provision au titre des garanties régulières lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. Dans le cas des garanties prolongées, les réclamations sont inscrites dans le coût des ventes lorsqu'elles sont engagées.

## **Taux de change**

Les revenus de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont principalement générés en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise, de la couronne norvégienne, de la livre sterling, du dollar néo-zélandais, du peso mexicain, du yuan chinois et du yen japonais. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros, et, dans une moindre mesure, en pesos mexicains. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les installations de la Société, qui sont situées dans différents pays, permettent d'atténuer son exposition par rapport aux différentes devises.



Au 30 avril 2023, la Société avait un solde exigible de 1 970,1 millions \$ US (2 671,5 millions \$) en vertu de sa facilité à terme de 2 035,0 millions \$ US (2 758,4 millions \$) (la « facilité à terme »), ce qui donne lieu à un gain ou à une perte au résultat de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, à la clôture d'une période, varie par rapport à celui à l'ouverture de cette période. Les charges d'intérêts de la Société sur la facilité à terme sont également exposées aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Actuellement, la Société ne couvre pas l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien découlant de sa facilité à terme; par conséquent, une hausse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le bénéfice net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

### ***Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)***

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations définies et aux facilités de crédit renouvelables. Au 30 avril 2023, la dette à long terme de la Société s'établissait à 2 833,4 millions \$, montant principalement composé de la facilité à terme (B-1 et B-2), qui porte intérêt au taux SOFR à terme majoré de 2,00 % et au taux SOFR à terme majoré de 3,50 % (respectivement). La Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition aux hausses des taux d'intérêt.

### ***Impôt sur le résultat***

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi canadienne s'établissait à 26,5 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de divers facteurs, dont la répartition des profits ou des pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales au sein desquelles elle exerce ses activités et le gain ou la perte de change sur la facilité à terme. La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour l'exercice 2024, à l'exception des États-Unis, où elle prévoit utiliser ses attributs fiscaux pour compenser son bénéfice imposable ou l'impôt à payer.

### ***Caractère saisonnier***

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation respective, ainsi qu'au cours de cette saison. Cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, il est probable que les résultats financiers de la Société varieront de façon importante d'une période à l'autre.

## Sommaire

Des niveaux de livraisons élevés, conjugués aux améliorations de la chaîne d'approvisionnement et de l'environnement inflationniste, ont permis à la Société d'afficher un premier trimestre solide et de surpasser ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2023. La demande à l'égard de nos produits est demeurée saine, comme en témoigne l'augmentation de 3 % des ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

L'augmentation des revenus pour le trimestre clos le 30 avril 2023 par rapport au premier trimestre de l'exercice 2023 s'explique principalement par les livraisons élevées d'unités pour la saison de vente au détail à venir. Cette augmentation est attribuable à la vigueur des ventes au détail de motomarines, de pontons *Sea Doo* et de VCC. La chaîne d'approvisionnement est graduellement revenue à un niveau plus stable, ce qui s'est traduit par des gains d'efficacité dans la production et par une augmentation du pourcentage de marge brute par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Faits saillants financiers

| (en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge) | Trimestres clos les |               | Écart (\$) | Écart (%) |
|--|---------------------|---------------|------------|-----------|
|  | 30 avril 2023       | 30 avril 2022 |            |           |
| <b>État du résultat net</b>                                  |                     |               |            |           |
| Revenus  | 2 429,4 \$          | 1 809,3 \$    | 620,1 \$   | 34,3 %    |
| Marge brute  | 623,5               | 454,4         | 169,1      | 37,2 %    |
| Pourcentage de marge brute                                   | 25,7 %              | 25,1 %        | s.o.       | 60 pb     |
| Bénéfice d'exploitation                                      | 281,9               | 199,6         | 82,3       | 41,2 %    |
| BAlIA normalisé <sup>1</sup>                                 | 377,1               | 272,1         | 105,0      | 38,6 %    |
| Bénéfice net   | 154,5               | 121,0         | 33,5       | 27,7 %    |
| Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>                          | 192,0               | 137,1         | 54,9       | 40,0 %    |
| Bénéfice par action – dilué                                  | 1,92                | 1,46          | 0,46       | 31,5 %    |
| Bénéfice normalisé par action – dilué <sup>1</sup>           | 2,38                | 1,66          | 0,72       | 43,4 %    |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

## **Performance dans le secteur du détail et statistiques du marché**

### ***Ventes au détail en Amérique du Nord – pour le premier trimestre de l'exercice 2024***

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 3 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023 par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation des ventes de motomarines et de VCC.

- ✓ Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une diminution d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- ✓ Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent, par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022, compte non tenu des pontons. En comparaison, l'industrie des produits saisonniers a affiché une augmentation d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.

Les ventes au détail de produits marins de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 39 % par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022 en raison d'une plus faible disponibilité des produits.

### ***Stocks des concessionnaires nord-américains***

Au 30 avril 2023, les stocks de produits de sports motorisés des concessionnaires nord-américains avaient augmenté de 216 % par rapport au 30 avril 2022. L'augmentation touche toutes les gammes de produits et s'explique principalement par les niveaux considérablement bas des stocks au cours du premier trimestre de l'exercice 2023 en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui étaient à leur point culminant durant cette période.

## Résultats d'exploitation

| (en millions \$ CA, sauf les données sur la marge) | Trimestres clos les |                  |            |           |
|--|---------------------|------------------|------------|-----------|
|  | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 | Écart (\$) | Écart (%) |
| <b>État du résultat net</b>                        |                     |                  |            |           |
| Revenus  | 2 429,4 \$          | 1 809,3 \$       | 620,1 \$   | 34,3 %    |
| Marge brute  | 623,5               | 454,4            | 169,1      | 37,2 %    |
| Pourcentage de marge brute                         | 25,7 %              | 25,1 %           | s.o.       | 60 pb     |
| Charges d'exploitation                             | 341,6               | 254,8            | 86,8       | 34,1 %    |
| BAlIA normalisé <sup>1</sup>                       | 377,1               | 272,1            | 105,0      | 38,6 %    |
| Frais financiers nets                              | 42,8                | 13,7             | 29,1       | 212,4 %   |
| Impôt sur le résultat                              | 41,2                | 48,7             | (7,5)      | (15,4) %  |
| Bénéfice net                                       | 154,5               | 121,0            | 33,5       | 27,7 %    |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

### Revenus

L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC, de motomarines et de V3R, à l'augmentation des livraisons de pontons *Sea-Doo*, à la composition favorable des ventes ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 94,8 millions \$.

### Marge brute

L'augmentation de la marge brute s'explique par le volume favorable de ventes de VCC, de V3R et de motomarines ainsi que par les prix favorables, par la diminution des coûts liés à la logistique découlant de l'efficacité accrue de la chaîne d'approvisionnement et par la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre attribuable à l'inflation, ainsi que par la hausse des programmes de vente. L'augmentation du pourcentage de marge brute est attribuable à la composition favorable des ventes de motomarines et de V3R, aux prix favorables dans toutes les gammes de produits et à l'efficacité accrue de la production découlant de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente.

### Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente la répartition des charges d'exploitation de la Société pour le trimestre clos le 30 avril 2023 par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022.

| (en millions \$ CA)                     | Trimestres clos les |                  |                |                     |
|---|---------------------|------------------|----------------|---------------------|
|   | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 | Écart (\$)     | Écart (%)           |
| Vente et marketing                      | 127,5 \$            | 104,4 \$         | 23,1 \$        | 22,1 %              |
| Recherche et développement              | 101,7               | 84,0             | 17,7           | 21,1 %              |
| Frais généraux et administratifs        | 98,8                | 70,1             | 28,7           | 40,9 %              |
| Autres charges (revenus) d'exploitation | 13,6                | (3,7)            | 17,3           | n.s. <sup>[a]</sup> |
| <b>Charges d'exploitation</b>           | <b>341,6 \$</b>     | <b>254,8 \$</b>  | <b>86,8 \$</b> | <b>34,1 %</b>       |

<sup>[a]</sup> n.s. – Non significatif

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future, à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société, et à la hausse des frais de vente et de marketing qui tient principalement aux investissements continus dans les produits. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation défavorable de 14 millions \$ des taux de change.

### *BAlIA normalisé<sup>1</sup>*

L'augmentation du BAlIA normalisé<sup>1</sup> est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation, soit essentiellement des frais de recherche et développement et des frais de vente et de marketing.

### *Frais financiers nets*

L'augmentation des frais financiers nets est principalement attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur la facilité à terme, en raison de la hausse du taux d'intérêt moyen et de la hausse du montant nominal restant dû.

### *Impôt sur le résultat*

La diminution de la charge d'impôt est principalement attribuable à l'incidence de l'écart de change relatif aux immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines, à la comptabilisation de certains avantages liés à des incitatifs fiscaux canadiens et à une répartition favorable des profits et des pertes comptables enregistrés dans différentes juridictions fiscales. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse du bénéfice d'exploitation. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,1 % pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 28,7 % pour le trimestre clos le 30 avril 2022. La diminution est surtout attribuable à l'incidence favorable des activités mexicaines, à la comptabilisation de certains avantages liés à des incitatifs fiscaux canadiens et à une répartition favorable des profits et des pertes comptables enregistrés dans différentes juridictions fiscales. La diminution a surtout été contrebalancée par le traitement fiscal et comptable (du gain) de la perte de change relativement à la facilité à terme.

### *Bénéfice net*

L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à la baisse de la charge d'impôt, partiellement contrebalancées par la hausse des frais financiers et par l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

## Analyse des résultats sectoriels pour le premier trimestre de l'exercice 2024

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière des secteurs de la Société pour le trimestre clos le 30 avril 2023, par rapport à la période correspondante close le 30 avril 2022. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

| <b>Résultats sectoriels</b><br>(en millions \$ CA)    | <b>Trimestres clos les</b> |                      | <b>Écart (\$)</b> | <b>Écart (%)</b>  |
|---|----------------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
|   | <b>30 avril 2023</b>       | <b>30 avril 2022</b> |                   |                   |
| <b>Revenus<sup>1</sup></b>                            |                            |                      |                   |                   |
| <b>Groupe sports motorisés</b>                        |                            |                      |                   |                   |
| Produits toutes saisons                               | 1 333,3 \$                 | 934,4 \$             | 398,9 \$          | 42,7 %            |
| Produits saisonniers                                  | 691,9                      | 408,7                | 283,2             | 69,3 %            |
| PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM | 284,9                      | 343,6                | (58,7)            | (17,1) %          |
| <b>Groupe marin</b>                                   | <b>122,3</b>               | <b>132,2</b>         | <b>(9,9)</b>      | <b>(7,5) %</b>    |
| <b>Marge brute</b>                                    |                            |                      |                   |                   |
| <b>Groupe sports motorisés</b>                        | <b>630,3</b>               | <b>434,3</b>         | <b>196,0</b>      | <b>45,1 %</b>     |
| <i>En pourcentage des revenus</i>                     | <b>27,3 %</b>              | <b>25,7 %</b>        | <b>s.o.</b>       | <b>160 pb</b>     |
| <b>Groupe marin</b>                                   | <b>(6,8)</b>               | <b>20,1</b>          | <b>(26,9)</b>     | <b>(133,8) %</b>  |
| <i>En pourcentage des revenus</i>                     | <b>-5,6 %</b>              | <b>15,2 %</b>        | <b>s.o.</b>       | <b>(2 080) pb</b> |

1. Incluant les transactions intersectorielles.

### Groupe sports motorisés

#### Revenus

##### Produits toutes saisons

L'augmentation des revenus tirés des produits toutes saisons est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC et de V3R, en raison de problèmes additionnels liés à la capacité et à la chaîne d'approvisionnement survenus au cours de l'exercice 2023 et ayant eu une incidence sur la disponibilité des produits, ainsi qu'aux prix favorables et à la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 63 millions \$.

##### Produits saisonniers

L'augmentation des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de motomarines, qui découle de la forte demande sur le marché et des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement survenus à l'exercice précédent et ayant eu une incidence sur la disponibilité des produits, ainsi qu'à l'augmentation des livraisons de pontons *Sea-Doo*. L'augmentation est également attribuable aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 16 millions \$.

##### PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

La diminution des revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes. La baisse du volume de ventes découle principalement de la hausse des ventes de PAV liés aux motoneiges au cours de l'exercice précédent en raison des livraisons tardives d'unités au cours de la saison et de la diminution des commandes des concessionnaires. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 11 millions \$.

### Marge brute

L'augmentation de la marge brute est attribuable à un volume favorable des ventes dans toutes les gammes de produits, à l'exception des VTT, aux prix favorables, ainsi qu'à la hausse des livraisons de pontons *Sea-Doo*. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts des marchandises et de la main-d'œuvre attribuable à l'inflation, ainsi que par la hausse des programmes de vente. L'augmentation du pourcentage de marge brute est attribuable à la composition favorable des ventes de motomarines et de V3R, ainsi qu'à la réduction des inefficacités liées aux coûts découlant de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement dans toutes les gammes de produits, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 29 millions \$.

### Groupe marin

#### Revenus

La diminution des revenus tirés du secteur Groupe marin est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de bateaux et de PAV en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de l'accélération plus progressive de la cadence de production à l'égard de la mise en marché de nouveaux produits. La diminution a été partiellement contrebalancée par une composition favorable des ventes de bateaux ainsi que par une hausse des prix et une fluctuation favorable des taux de change de 5 millions \$.

#### Marge brute

La diminution de la marge brute est principalement attribuable à baisse des revenus et à la hausse des coûts liés aux marchandises et à la main-d'œuvre attribuable à l'inflation et aux pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, facteurs partiellement contrebalancés par les prix favorables.

### Tendances géographiques pour le premier trimestre de l'exercice 2024

#### Revenus

| Revenus par territoire<br>(en millions \$ CA) | Trimestres clos les |                   | Écart (\$) | Écart (%) |
|---|---------------------|-------------------|------------|-----------|
|   | 30 avril 2023       | 30 avril 2022     |            |           |
| <b>Revenus (\$)</b>                           |                     |                   |            |           |
| États-Unis                                    | 1 496,6 \$          | 1 031,0 \$        | 465,6 \$   | 45,2 %    |
| Canada  | 326,5               | 280,1             | 46,4       | 16,6 %    |
| International                                 | 606,3               | 498,2             | 108,1      | 21,7 %    |
| <b>Total des revenus (\$)</b>                 | <b>2 429,4 \$</b>   | <b>1 809,3 \$</b> |            |           |
| <b>Revenus (%)</b>                            |                     |                   |            |           |
| États-Unis                                    | 61,6 %              | 57,0 %            | s.o.       | 460 pb    |
| Canada  | 13,4 %              | 15,5 %            | s.o.       | (210) pb  |
| International                                 | 25,0 %              | 27,5 %            | s.o.       | (250) pb  |
| <b>Total des revenus (%)</b>                  | <b>100,0 %</b>      | <b>100,0 %</b>    |            |           |

#### États-Unis

L'augmentation des revenus enregistrés aux États-Unis est principalement attribuable au volume favorable de ventes de produits toutes saisons et de produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une incidence favorable du change de 81 millions \$.

## Canada

L'augmentation des revenus enregistrés au Canada est principalement attribuable à la hausse du volume des produits toutes saisons et des produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente.

## International

L'augmentation des revenus enregistrés à l'International est principalement attribuable à la hausse du volume des produits toutes saisons et des produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une incidence favorable du change de 14 millions \$.

## Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

|                    | 30 avril<br>2023   | 30 avril<br>2022   |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dollars américains | 1,3540 \$ CA/\$ US | 1,2668 \$ CA/\$ US |
| Euros              | 1,4614 \$ CA/€     | 1,4007 \$ CA/€     |

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises s'établissaient comme suit :

|                    | 30 avril<br>2023   | 31 janvier<br>2023 |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| Dollars américains | 1,3555 \$ CA/\$ US | 1,3333 \$ CA/\$ US |
| Euros              | 1,4964 \$ CA/€     | 1,4476 \$ CA/€     |

Lorsque l'on compare le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant impôt du trimestre clos le 30 avril 2023 au bénéfice d'exploitation et au bénéfice avant impôt de la période correspondante close le 30 avril 2022, l'incidence des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

| (en millions \$ CA)   | (Gain) perte de change<br>Trimestre |
|---|-------------------------------------|
| Revenus   | (94,8) \$                           |
| Coût des ventes   | 93,6                                |
| <b>Incidence des fluctuations des taux de change sur la marge brute</b>             | <b>(1,2)</b>                        |
| Charges d'exploitation  | 13,8                                |
| <b>Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation</b> | <b>12,6</b>                         |
| Dette à long terme  | 27,2                                |
| Frais financiers nets   | 3,0                                 |
| <b>Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt</b>    | <b>42,8 \$</b>                      |



## Situation de trésorerie et sources de financement

### Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets par activité pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

| <i>(en millions \$ CA)</i>   | Trimestres clos les |                  |
|--|---------------------|------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation                    | 258,8 \$            | (333,1) \$       |
| Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement                                  | (115,6)             | (107,5)          |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement                    | (115,3)             | 232,5            |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (17,2)              | (2,4)            |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                | 10,7                | (210,5)          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                                   | 202,3               | 265,8            |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>                            | <b>213,0 \$</b>     | <b>55,3 \$</b>   |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1</sup>  | 141,0 \$            | (442,1) \$       |

### Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

| <i>(en millions \$ CA)</i>   | Trimestres clos les |                   |
|--|---------------------|-------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022  |
| Bénéfice net   | 154,5 \$            | 121,0 \$          |
| Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie                               | 221,9               | 158,0             |
| Variations du fonds de roulement   | (9,8)               | (458,5)           |
| Impôt payé, déduction faite des remboursements                                       | (107,8)             | (153,6)           |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b> | <b>258,8 \$</b>     | <b>(333,1) \$</b> |

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 258,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 333,1 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation de 591,9 millions \$ des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement et à la baisse de l'impôt payé. Les variations favorables du fonds de roulement sont principalement attribuables à une augmentation des fournisseurs et charges à payer, par rapport à des niveaux exceptionnellement bas pour le trimestre clos le 30 avril 2022, ainsi qu'à une diminution du montant des achats de stocks par rapport aux niveaux élevés enregistrés pour le trimestre clos le 30 avril 2022.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

### Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

| (en millions \$ CA)  | Trimestres clos les |                   |
|--|---------------------|-------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022  |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                             | (111,2) \$          | (92,6) \$         |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles                           | (6,6)               | (16,4)            |
| Autres   | 2,2                 | 1,5               |
| <b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b> | <b>(115,6) \$</b>   | <b>(107,5) \$</b> |

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 115,6 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 107,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation de 8,1 millions \$ s'explique principalement par les investissements continus liés à la capacité des immobilisations corporelles par rapport au trimestre clos le 30 avril 2022.

### Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

| (en millions \$ CA)  | Trimestres clos les |                  |
|--|---------------------|------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| Rachat d'actions à droit de vote subalterne  | (49,6)              | (55,5)           |
| Augmentation des facilités de crédit renouvelables                                   | –                   | 327,8            |
| Dividendes versés  | (14,2)              | (13,0)           |
| Remboursement de la dette à long terme   | (8,1)               | (5,9)            |
| Intérêts payés   | (40,8)              | (13,2)           |
| Autres   | (2,6)               | (7,7)            |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b> | <b>(115,3) \$</b>   | <b>232,5 \$</b>  |

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 115,3 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 232,5 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation de 347,8 millions \$ des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement est principalement attribuable à une diminution des montants prélevés sur les facilités de crédit renouvelables. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par une hausse des intérêts payés attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt pour le trimestre clos le 30 avril 2023.

## Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 30 avril 2023.

| (en millions \$ CA)                           | Moins de<br>1 an  | De 1 an à<br>3 ans | De 4 à<br>5 ans   | Plus de<br>5 ans | Montant<br>total  |
|---|-------------------|--------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Fournisseurs et charges à payer               | 1 603,4 \$        | — \$               | — \$              | — \$             | 1 603,4 \$        |
| Dette à long terme (incluant les intérêts)    | 157,5             | 523,1              | 2 254,8           | 782,9            | 3 718,3           |
| Obligations locatives (incluant les intérêts) | 51,2              | 83,5               | 42,1              | 41,3             | 218,1             |
| Instruments financiers dérivés                | 39,1              | 1,7                | —                 | —                | 40,8              |
| Autres passifs financiers                     | 116,5             | 30,4               | 2,4               | 30,2             | 179,5             |
| <b>Total</b>                                  | <b>1 967,7 \$</b> | <b>638,7 \$</b>    | <b>2 299,3 \$</b> | <b>854,4 \$</b>  | <b>5 760,1 \$</b> |

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matériaux qui seront achetés. En raison de l'incertitude en ce qui a trait à la quantité et au prix des matériaux pouvant être achetés, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités d'exploitation et le financement disponible de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

## Sources de financement

### Facilités de crédit renouvelables

Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans la convention concernant les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de la Société (le « ratio de levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

| Monnaie                          | Taux d'intérêt applicables  |
|----------------------------------|---|
| Le montant en dollars américains | <ul style="list-style-type: none"><li>au taux SOFR à terme majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou</li><li>au taux de base américain majoré de 0,45 % à 2,00 % par année, ou</li><li>au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;</li></ul> |
| Le montant en dollars canadiens  | <ul style="list-style-type: none"><li>au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou</li><li>au taux préférentiel du Canada majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;</li></ul>  |
| Le montant en euros              | <ul style="list-style-type: none"><li>au taux EURIBOR majoré de 1,45 % à 3,00 % par année.</li></ul>  |

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,25 % à 0,40 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 30 avril 2023, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissaient comme suit :

| Monnaie                          | Coûts d'emprunt  |
|----------------------------------|--|
| Le montant en dollars américains | <ul style="list-style-type: none"><li>au taux SOFR à terme majoré de 1,70 % par année, ou</li><li>au taux de base américain majoré de 0,70 % par année, ou</li><li>au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,70 % par année;</li></ul> |
| Le montant en dollars canadiens  | <ul style="list-style-type: none"><li>au taux des acceptations bancaires majoré de 1,70 % par année, ou</li><li>au taux préférentiel du Canada majoré de 0,70 % par année;</li></ul>   |
| Le montant en euros              | <ul style="list-style-type: none"><li>au taux EURIBOR majoré de 1,70 % par année.</li></ul>  |

Au 30 avril 2023, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'établissaient à 0,25 % par année.

Afin d'avoir pleinement accès à ses facilités de crédit renouvelables, la Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. De plus, le total des emprunts disponibles est assujéti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks.

Au 30 avril 2023 et au 31 janvier 2023, la Société avait contracté les emprunts suivants :

| (en millions \$ CA)  | 30 avril<br>2023 | 31 janvier<br>2023 |
|--|------------------|--------------------|
| Découvert bancaire   | 29,9 \$          | 29,0 \$            |
| Lettres de crédit émises   | 34,5             | 33,5               |
| Lettres de crédit en cours en vertu d'autres conventions bancaires | 6,0              | 6,0                |

### *Facilité à terme*

Le 10 mars 2023, la Société a modifié son emprunt à terme B-1 en remplaçant les références au taux LIBOR par des références au taux SOFR, toutes les autres modalités demeurant inchangées.

Au 30 avril 2023, les coûts d'emprunt en vertu de l'emprunt à terme s'établissaient comme suit :

| <b>Emprunt</b>      | <b>Coûts d'emprunt</b>  |
|---------------------|---|
| Emprunt à terme B-1 | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ 2,00 % par année, le taux SOFR à terme minimal étant de 0,00 %, ou</li><li>▪ au taux de base américain majoré de 1,00 %, ou</li><li>▪ au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 %;</li></ul> |
| Emprunt à terme B-2 | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ au taux SOFR à terme majoré de 3,50 % par année, le taux SOFR à terme minimal étant de 0,5 %.</li></ul>   |

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux SOFR.

La Société est tenue de rembourser chaque trimestre au moins 0,25 % du montant nominal. Par conséquent, la Société a remboursé un montant de 5,1 millions \$ US (6,9 millions \$) au cours du trimestre clos le 30 avril 2023. En outre, dans l'éventualité où elle affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. Aux 30 avril 2023 et 2022, la Société n'était pas tenue de rembourser une partie de la facilité à terme en vertu de cette exigence.

### *Emprunts à terme autrichiens*

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, la Société a conclu une convention d'emprunt non garanti assortie d'un taux d'intérêt favorable en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 0,2 million € (0,3 million \$), porte intérêt à un taux de 1 % et vient à échéance en mars 2027.

Au 30 avril 2023, le montant restant dû par la Société en vertu de ses emprunts à terme autrichiens s'élevait à 128,1 millions € (191,7 millions \$). Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 0,87 % à 4,23 % et viennent à échéance entre décembre 2023 et décembre 2030.

### *Obligations locatives*

Au 30 avril 2023, les obligations contractuelles à l'égard des actifs acquis en vertu de contrats de location s'élevaient à 218,1 millions \$.

### *Offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, la Société a poursuivi ses rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée et lancée au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023 et racheté aux fins d'annulation 535 500 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 54,7 millions \$.

### *Dividende*

Le 31 mai 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 14 juillet 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 juin 2023.

Le conseil d'administration a déterminé que ce dividende trimestriel était approprié en fonction de plusieurs facteurs pertinents, soit notamment des résultats d'exploitation de la Société, de ses surplus et de ses besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de sa situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par la facilité à terme et les facilités de crédit renouvelables ou d'autres conventions importantes) et du contrôle de la solvabilité que le droit commercial lui impose.

Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

## Situation financière consolidée

Le tableau ci-dessous présente les principaux écarts observés dans les états consolidés intermédiaires résumés non audités de la situation financière de la Société entre le 30 avril 2023 et le 31 janvier 2023, ainsi que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net.

| (en millions \$ CA)   | 30 avril<br>2023 | 31 janvier<br>2023 | Écart     | Incidence<br>des taux<br>de change | Écart<br>net | Explications de l'écart net  |
|---|------------------|--------------------|-----------|------------------------------------|--------------|--|
| Créances clients et autres débiteurs                        | <b>586,7</b> \$  | 655,0 \$           | (68,3) \$ | (12,7) \$                          | (81,0) \$    | S'explique principalement par une amélioration du calendrier de recouvrement au cours de l'exercice 2024.  |
| Stocks  | <b>2 503,0</b>   | 2 290,1            | 212,9     | (32,4)                             | 180,5        | S'explique principalement par la hausse des stocks de matières premières en vue de la production à venir et par la hausse des stocks de produits finis pour les livraisons de produits à venir, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des produits en cours. |
| Immobilisations corporelles                                 | <b>1 867,7</b>   | 1 810,4            | 57,3      | (17,6)                             | 39,7         | S'explique principalement par les investissements continus liés à la capacité des immobilisations corporelles.   |
| Fournisseurs et charges à payer                             | <b>1 603,4</b>   | 1 548,2            | 55,2      | (20,4)                             | 34,8         | S'explique principalement par la hausse des achats de matières premières.  |
| Provisions  | <b>749,5</b>     | 665,2              | 84,3      | (9,1)                              | 75,2         | S'explique principalement par la hausse des programmes de ventes.  |
| Revenus différés  | <b>205,3</b>     | 226,8              | (21,5)    | 27,8                               | 6,3          | Aucun écart important.   |
| Dette à long terme, y compris la tranche courante           | <b>2 833,4</b>   | 2 790,2            | 43,2      | (49,4)                             | (6,2)        | Aucun écart important.   |
| Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel | <b>163,2</b>     | 158,0              | 5,2       | 3,3                                | 8,5          | Aucun écart important.   |

## Arrangements hors bilan

### Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les trois quarts des ventes de la Société sont effectués aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec Huntington Distribution Finance, Inc., Huntington Commercial Finance Canada Inc., Huntington Commercial Finance LLC et Huntington Commercial Finance New Zealand Ltd (collectivement « Huntington »), qui leur octroient des facilités de financement en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande et avec Wells Fargo Commercial Distribution Finance, Wells Fargo Bank International, Wells Fargo International Finance LLC et Wells Fargo International Finance (New Zealand) Limited (collectivement « Wells Fargo »), qui leur accordent des facilités de financement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. L'entente conclue entre la Société et Huntington expirera d'ici le 31 janvier 2024. Dans le cas de la plupart des contrats conclus avec Wells Fargo, la période d'engagement ne peut se poursuivre après le 31 mai 2024.

Le montant du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs indépendants de la Société a totalisé 2 193,8 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 1 752,6 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 2 991,8 millions \$ et à 2 674,0 millions \$ au 30 avril 2023 et au 31 janvier 2023.

La répartition du solde exigible par pays et par monnaie locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit aux dates indiquées :

| (en millions)                 | Monnaie    | 30 avril<br>2023  | 31 janvier<br>2023 |
|-------------------------------|------------|-------------------|--------------------|
| <b>Solde exigible</b>         | <b>CAD</b> | <b>2 991,8 \$</b> | <b>2 674,0 \$</b>  |
| États-Unis                    | USD        | 1 650,7 \$        | 1 480,6 \$         |
| Canada                        | CAD        | 526,0 \$          | 472,1 \$           |
| Europe                        | EUR        | 66,0 €            | 63,3 €             |
| Australie et Nouvelle-Zélande | AUD        | 144,5 \$          | 145,0 \$           |

Les coûts engagés par la Société dans le cadre des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ont totalisé 47,3 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2023, comparativement à 10,3 millions \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des taux d'intérêt.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue de racheter des sociétés de financement des produits repris neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2021, la Société a renégocié et regroupé certaines de ses obligations de rachat à l'endroit d'obligations détenues par les mêmes fournisseurs de financement externes. Dorénavant, les obligations se situent approximativement entre 14,0 millions \$ US (19,0 millions \$) ou 15 % du solde exigible moyen du financement sur les 12 mois de l'année civile en vertu des ententes de financement et 25,0 millions \$ US (33,9 millions \$) ou 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement (204,4 millions \$ au 30 avril 2023).

Le solde maximal du financement soumis à l'obligation de rachat par la Société de produits repris neufs inutilisés auprès des sociétés de financement était de 223 millions \$ au 30 avril 2023 et de 186 millions \$ au 31 janvier 2023.

La Société n'a pas subi de pertes importantes à la suite de la reprise de possession de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022.

#### *Financement des unités essentiellement achevées*

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2022, la Société a modifié l'une de ses ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs afin de permettre le financement des unités essentiellement achevées expédiées aux concessionnaires de la Société (les « unités essentiellement achevées »). Le financement de ces unités essentiellement achevées est limité par certains seuils financiers. Aux termes de l'entente modifiée, les concessionnaires de la Société sont tenus de se conformer à certains seuils liés aux unités essentiellement achevées expédiées aux concessionnaires de la Société (les « seuils »).

Au 30 avril 2023, le montant maximal total des obligations en cours de l'ensemble des concessionnaires à l'égard des unités essentiellement achevées ne pouvait être supérieur à 400,0 millions \$ US (542,2 millions \$). Cette limite doit être réduite progressivement pour s'établir à 300,0 millions \$ US (406,6 millions \$) au 31 janvier 2024, et à néant au 30 avril 2024. En tout temps, le montant maximal des obligations en cours d'un concessionnaire en particulier en ce qui a trait à des unités essentiellement achevées ne doit pas être supérieur à 18,0 millions \$ US (24,4 millions \$). En outre, les obligations maximales de l'ensemble des concessionnaires en ce qui a trait aux produits saisonniers se limitent à 50 millions \$ US (67,8 millions \$) pour les motoneiges au 30 avril 2023 et à 50,0 millions \$ US (67,8 millions \$) pour les motomarines au 31 janvier 2024.

Si l'un des seuils était dépassé, la Société serait tenue de réduire le financement des concessionnaires visés en assumant la responsabilité de ce financement jusqu'à ce que les concessionnaires se conforment aux seuils. Les unités essentiellement achevées cessent d'être prises en compte dans les seuils lorsque toutes les pièces manquantes sont installées par les concessionnaires. Au 30 avril 2023, la Société se conformait aux seuils.

#### **Conventions de financement offertes à des particuliers**

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit aux particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent généralement à la Société d'offrir un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie aux termes de certains programmes de vente. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Aux États-Unis, la Société a de telles conventions avec Sheffield Financial, Citi Retail Services et Roadrunner Financial. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se rapportent aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.



## Transactions entre parties liées

### *Transactions avec Bombardier Inc., société liée au groupe Beaudier*

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. des montants au titre de l'impôt sur le résultat représentant respectivement 22,9 millions \$ au 30 avril 2023 et 22,7 millions \$ au 31 janvier 2023. Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier Inc. dans le cadre de cette obligation au cours de l'exercice 2024.

## Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux normes IFRS. Par leur nature, les actifs financiers sont exposés au risque de crédit, tandis que les passifs financiers sont exposés au risque de liquidité. En outre, les instruments financiers et les transactions de la Société pourraient être libellés en devises, ce qui donnerait lieu à un risque de change qui pourrait être atténué au moyen d'instruments financiers dérivés. Dans une moindre mesure, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à ses facilités de crédit renouvelables, à sa facilité à terme et à ses emprunts à terme autrichiens.

### *Risque de change*

Les éléments présentés dans les états consolidés du résultat net, les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie et figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, qui sont libellés en dollars canadiens, sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. À l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.

Dans le cas de certaines devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement pour le dollar américain, le dollar australien, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et la livre sterling, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa stratégie de couverture. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut la couvrir à sa discrétion à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés au résultat net que lorsque les ventes prévues se réalisent.

Enfin, pour réduire l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des éléments monétaires libellés dans une autre monnaie fonctionnelle, la Société a recours à des contrats de change. Ces contrats sont comptabilisés dans le résultat net à la clôture de chaque période de façon à limiter les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces passifs libellés en devises.

Bien que l'application de la stratégie de couverture de la Société protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le bénéfice net est exposé de manière importante aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée en dollars américains. Cependant, une incidence monétaire pour la Société est possible seulement dans la mesure où la facilité à terme est remboursée.

### ***Risque de liquidité***

La Société pourrait avoir de la difficulté à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Afin de gérer adéquatement son risque de liquidité, la Société surveille continuellement ses besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités d'exploitation, ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de ses facilités de crédit, lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

### ***Risque de crédit***

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec Huntington et Wells Fargo.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec Huntington et Wells Fargo ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions géographiques. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en assurant le suivi de la solvabilité des concessionnaires et des distributeurs établis dans diverses régions géographiques.

### ***Risque de taux d'intérêt***

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur le taux SOFR à terme, en fonction desquels est calculé l'intérêt sur sa facilité à terme. Toutefois, la Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition à la hausse des taux d'intérêt.

## Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement

La Société utilise des mesures et des ratios non conformes aux normes IFRS, notamment ceux présentés ci-dessous.

| <b>Mesures non conformes aux normes IFRS</b>            |  |   |
|---|--|---|
|   | <b>Définition</b>  | <b>Motif</b>  |
| <b>BAIIA normalisé</b>                                  | Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés     | Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. |
| <b>Bénéfice net normalisé</b>                           | Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments   | En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.  |
| <b>Charge d'impôt normalisée</b>                        | Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques      |   |
| <b>Taux d'imposition effectif normalisé</b>             | Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée   |   |
| <b>Bénéfice normalisé par action – de base et dilué</b> | Respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué |   |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                   | Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles          |   |
|   |  | Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.  |

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

## Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé<sup>1</sup>.

| (en millions \$ CA)   | Trimestres clos les |                  |
|---|---------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>154,5 \$</b>     | 121,0 \$         |
| Éléments normalisés   |                     |                  |
| (Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives       | <b>43,8</b>         | 16,1             |
| Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités | —                   | (1,8)            |
| Coûts liés aux regroupements d'entreprises <sup>2</sup>                             | <b>4,9</b>          | 1,1              |
| Autres éléments   | <b>0,2</b>          | 1,3              |
| Ajustement au titre de l'impôt <sup>1, 3</sup>                                      | <b>(11,4)</b>       | (0,6)            |
| <b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>   | <b>192,0</b>        | 137,1            |
| Charge d'impôt normalisée <sup>1</sup>  | <b>52,6</b>         | 49,3             |
| Frais financiers ajustés <sup>1</sup>   | <b>44,1</b>         | 16,5             |
| Produits financiers ajustés <sup>1</sup>  | <b>(1,5)</b>        | (1,0)            |
| Dotation à l'amortissement ajustée <sup>1</sup>                                     | <b>89,9</b>         | 70,2             |
| <b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>  | <b>377,1 \$</b>     | 272,1 \$         |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup>.

| (en millions \$ CA)   | Trimestres clos les |                  |
|---|---------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | <b>258,8 \$</b>     | (333,1) \$       |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles                                    | <b>111,2</b>        | 92,6             |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles                                  | <b>6,6</b>          | 16,4             |
| <b>Flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup></b>                             | <b>141,0 \$</b>     | (442,1) \$       |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé<sup>1</sup> et le BAIIA normalisé<sup>1</sup> et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué<sup>1</sup>.

| <i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>                               | Trimestres clos les |                  |
|---|---------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| <b>Rapprochement de la dotation à l'amortissement</b>                                 |                     |                  |
| Dotation à l'amortissement  | 92,4 \$             | 71,3 \$          |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises | 2,5                 | 1,1              |
| <b>Dotation à l'amortissement ajustée</b>   | <b>89,9 \$</b>      | <b>70,2 \$</b>   |
| <b>Rapprochement de la charge d'impôt</b>   |                     |                  |
| Charge d'impôt  | 41,2 \$             | 48,7 \$          |
| Ajustement au titre de l'impôt <sup>2</sup>   | (11,4)              | (0,6)            |
| <b>Charge d'impôt normalisée<sup>1</sup></b>  | <b>52,6 \$</b>      | <b>49,3 \$</b>   |
| <b>Rapprochement des frais financiers</b>   |                     |                  |
| Frais financiers  | 44,3 \$             | 16,5 \$          |
| Coûts de transaction sur la dette à long terme  | 0,2                 | —                |
| <b>Frais financiers ajustés</b>   | <b>44,1 \$</b>      | <b>16,5 \$</b>   |
| <b>Rapprochement des produits financiers</b>  |                     |                  |
| Produits financiers   | (1,5) \$            | (2,8) \$         |
| Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités   | —                   | (1,8)            |
| <b>Produits financiers ajustés</b>  | <b>(1,5) \$</b>     | <b>(1,0) \$</b>  |
| <b>Calcul du bénéfice normalisé par action – de base<sup>1</sup></b>                  |                     |                  |
| Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>   | 192,0 \$            | 137,1 \$         |
| Participations ne donnant pas le contrôle   | 0,3                 | 0,1              |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base  | 78 856 822          | 81 075 819       |
| <b>Bénéfice normalisé par action – de base<sup>1</sup></b>                            | <b>2,43 \$</b>      | <b>1,69 \$</b>   |
| <b>Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1</sup></b>                    |                     |                  |
| Bénéfice net normalisé <sup>1</sup>   | 192,0 \$            | 137,1 \$         |
| Participations ne donnant pas le contrôle   | 0,3                 | 0,1              |
| Nombre moyen pondéré d'actions – dilué  | 80 411 463          | 82 701 016       |
| <b>Bénéfice normalisé par action – dilué<sup>1</sup></b>                              | <b>2,38 \$</b>      | <b>1,66 \$</b>   |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

## Sommaire des résultats consolidés trimestriels

|  | Trimestres clos les |                    |                    |                    |                  |                    |                    |                    |
|--|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 31 janvier<br>2023 | 31 octobre<br>2022 | 31 juillet<br>2022 | 30 avril<br>2022 | 31 janvier<br>2022 | 31 octobre<br>2021 | 31 juillet<br>2021 |
| (en millions \$ CA, sauf les<br>données par action et la marge<br>brute) | Exercice<br>2024    | Exercice<br>2023   | Exercice<br>2023   | Exercice<br>2023   | Exercice<br>2023 | Exercice<br>2022   | Exercice<br>2022   | Exercice<br>2022   |
| <b>Revenus par catégorie</b>   |                     |                    |                    |                    |                  |                    |                    |                    |
| <b>Groupe sports motorisés</b>   |                     |                    |                    |                    |                  |                    |                    |                    |
| Produits toutes saisons  | 1 333,3             | \$ 1 254,8         | \$ 1 279,8         | \$ 1 358,1         | \$ 934,4         | \$ 853,1           | \$ 736,3           | \$ 955,6           |
| Produits saisonniers   | 691,9               | 1 319,5            | 1 020,9            | 691,2              | 408,7            | 1 048,9            | 437,3              | 574,5              |
| PAV liés aux véhicules<br>récréatifs et moteurs<br>pour OEM              | 284,9               | 378,1              | 297,5              | 257,3              | 343,5            | 310,6              | 283,7              | 248,6              |
| <b>Groupe marin</b>  | <b>119,3</b>        | 123,9              | 111,1              | 131,9              | 122,7            | 134,9              | 130,7              | 125,1              |
| <b>Total des revenus</b>   | <b>2 429,4</b>      | <b>3 076,3</b>     | <b>2 709,3</b>     | <b>2 438,5</b>     | <b>1 809,3</b>   | <b>2 347,5</b>     | <b>1 588,0</b>     | <b>1 903,8</b>     |
| <b>Marge brute</b>   | <b>623,5</b>        | 787,6              | 654,7              | 602,7              | 454,4            | 609,5              | 410,6              | 570,1              |
| <i>En pourcentage des revenus</i>  | <b>25,7 %</b>       | 25,6 %             | 24,2 %             | 24,7 %             | 25,1 %           | 26,0 %             | 25,9 %             | 29,9 %             |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>154,5</b>        | 365,1              | 141,6              | 237,7              | 121,0            | 209,6              | 127,7              | 212,9              |
| <b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>                                       | <b>377,1</b>        | 528,0              | 487,9              | 418,3              | 272,1            | 416,4              | 251,7              | 415,0              |
| <b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>                                | <b>192,0</b>        | 309,2              | 292,5              | 237,9              | 137,1            | 251,3              | 123,7              | 249,5              |
| <b>Bénéfice de base par<br/>action</b>                                   | <b>1,96</b>         | 4,64               | 1,79               | 3,00               | 1,49             | 2,55               | 1,57               | 2,54               |
| <b>Bénéfice dilué par action</b>   | <b>1,92</b>         | 4,54               | 1,76               | 2,94               | 1,46             | 2,50               | 1,53               | 2,46               |
| <b>Bénéfice de base<br/>normalisé par action<sup>1</sup></b>             | <b>2,43</b>         | 3,93               | 3,71               | 3,00               | 1,69             | 3,06               | 1,52               | 2,97               |
| <b>Bénéfice dilué normalisé<br/>par action<sup>1</sup></b>               | <b>2,38</b>         | 3,85               | 3,64               | 2,94               | 1,66             | 3,00               | 1,48               | 2,89               |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

## Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels

| (en millions \$ CA)  | Trimestres clos les |                    |                    |                    |                  |                    |                    |                    |
|--|---------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 31 janvier<br>2023 | 31 octobre<br>2022 | 31 juillet<br>2022 | 30 avril<br>2022 | 31 janvier<br>2022 | 31 octobre<br>2021 | 31 juillet<br>2021 |
|  | Exercice<br>2024    | Exercice<br>2023   | Exercice<br>2023   | Exercice<br>2023   | Exercice<br>2023 | Exercice<br>2022   | Exercice<br>2022   | Exercice<br>2022   |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>154,5 \$</b>     | <b>365,1 \$</b>    | <b>141,6 \$</b>    | <b>237,7 \$</b>    | <b>121,0 \$</b>  | <b>209,6 \$</b>    | <b>127,7 \$</b>    | <b>212,9 \$</b>    |
| Éléments normalisés  |                     |                    |                    |                    |                  |                    |                    |                    |
| (Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives                            | 43,8                | (56,6)             | 133,0              | (0,1)              | 16,1             | 48,4               | (10,4)             | 27,3               |
| Coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité <sup>2</sup>  | —                   | 2,2                | 23,3               | —                  | —                | —                  | —                  | —                  |
| Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités                      | —                   | —                  | —                  | —                  | (1,8)            | —                  | —                  | —                  |
| Coûts des services passés <sup>3</sup>   | —                   | 4,3                | —                  | —                  | —                | —                  | —                  | —                  |
| Coûts liés aux regroupements d'entreprises <sup>4</sup>  | 4,9                 | 2,6                | 3,6                | 1,0                | 1,1              | 1,0                | 1,0                | 6,6                |
| Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude <sup>5</sup>                        | —                   | —                  | —                  | —                  | —                | (1,3)              | (0,7)              | 1,6                |
| Gain sur cession d'immobilisations corporelles et à la résiliation d'un contrat de location <sup>6</sup> | —                   | —                  | —                  | —                  | —                | (8,7)              | —                  | —                  |
| Autres éléments <sup>7</sup>   | 0,2                 | (4,1)              | 0,8                | (0,2)              | 1,3              | 1,1                | 0,1                | 2,9                |
| Ajustement au titre de l'impôt <sup>1, 8</sup>   | (11,4)              | (4,3)              | (9,8)              | (0,5)              | (0,6)            | 1,2                | 6,0                | (1,8)              |
| <b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>  | <b>192,0</b>        | <b>309,2</b>       | <b>292,5</b>       | <b>237,9</b>       | <b>137,1</b>     | <b>251,3</b>       | <b>123,7</b>       | <b>249,5</b>       |
| Charge d'impôt normalisée <sup>1</sup>   | 52,6                | 96,3               | 87,6               | 82,5               | 49,3             | 77,9               | 45,9               | 87,1               |
| Frais financiers ajustés <sup>1</sup>  | 44,1                | 36,5               | 33,3               | 27,6               | 16,5             | 14,0               | 16,4               | 15,8               |
| Produits financiers ajustés <sup>1</sup>   | (1,5)               | (1,4)              | (0,3)              | (1,5)              | (1,0)            | (0,3)              | (0,7)              | (1,6)              |
| Dotation à l'amortissement ajustée <sup>1</sup>  | 89,9                | 87,4               | 74,8               | 71,8               | 70,2             | 73,5               | 66,4               | 64,2               |
| <b>BAILA normalisé<sup>1</sup></b>   | <b>377,1 \$</b>     | <b>528,0 \$</b>    | <b>487,9 \$</b>    | <b>418,3 \$</b>    | <b>272,1 \$</b>  | <b>416,4 \$</b>    | <b>251,7 \$</b>    | <b>415,0 \$</b>    |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2023, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts de reprise, des coûts d'inactivité comme le coût de la main-d'œuvre directe pendant l'interruption des activités, etc.

3. Avec prise d'effet le 31 décembre 2022, BRP a approuvé un ajustement ponctuel devant être accordé aux retraités et aux conjoints survivants du régime de retraite pour les employés de BRP (Canada) qui ont pris leur retraite avant 2017. L'incidence de cette augmentation ponctuelle est comptabilisée à titre de coûts des services passés au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2023.

4. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

5. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord, qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

6. Au cours de l'exercice 2022, la Société a fait l'acquisition de ses deux installations louées au Mexique. La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et des obligations locatives connexes a donné lieu à un gain de 8,7 millions \$ à la résiliation d'un contrat de location.

7. Les autres éléments comprennent un gain découlant d'un litige pour l'exercice 2021, un recouvrement d'assurance lié à l'équipement détruit par l'incendie de l'usine Juárez 2 comptabilisé au cours de l'exercice 2023 et les coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer la flexibilité et l'efficacité, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

8. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.



## Principales données financières consolidées

Les principales données financières consolidées présentées ci-dessous pour les trimestres clos les 30 avril 2023 et 2022 sont déterminées en fonction des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes annexes approuvés le 31 mai 2023.

### Données sur le bénéfice net

| (en millions \$ CA)   | Trimestres clos les |                  |
|---|---------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| <b>Revenus par catégorie</b>                                      |                     |                  |
| <b>Groupe sports motorisés</b>                                    |                     |                  |
| Produits toutes saisons   | 1 333,3 \$          | 934,4 \$         |
| Produits saisonniers  | 691,9               | 408,7            |
| PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM             | 284,9               | 343,5            |
| <b>Groupe marin</b>   | <b>119,3</b>        | <b>122,7</b>     |
| <b>Total des revenus</b>  | <b>2 429,4</b>      | <b>1 809,3</b>   |
| Coût des ventes   | 1 805,9             | 1 354,9          |
| <b>Marge brute</b>  | <b>623,5</b>        | <b>454,4</b>     |
| <i>En pourcentage des revenus</i>                                 | <i>25,7 %</i>       | <i>25,1 %</i>    |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                     |                     |                  |
| Vente et marketing  | 127,5               | 104,4            |
| Recherche et développement  | 101,7               | 84,0             |
| Frais généraux et administratifs                                  | 98,8                | 70,1             |
| Autres charges (revenus) d'exploitation                           | 13,6                | (3,7)            |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                           | <b>341,6</b>        | <b>254,8</b>     |
| <b>Bénéfice d'exploitation</b>                                    | <b>281,9</b>        | <b>199,6</b>     |
| Frais financiers nets   | 42,8                | 13,7             |
| Perte de change sur la dette à long terme                         | 43,4                | 16,2             |
| <b>Bénéfice avant impôt</b>                                       | <b>195,7</b>        | <b>169,7</b>     |
| Charge d'impôt  | 41,2                | 48,7             |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>154,5 \$</b>     | <b>121,0 \$</b>  |
| Montant attribuable aux actionnaires                              | 154,2 \$            | 120,9 \$         |
| Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | 0,3 \$              | 0,1 \$           |
| <b>BAIIA normalisé<sup>1</sup></b>                                | <b>377,1 \$</b>     | <b>272,1 \$</b>  |
| <b>Bénéfice net normalisé<sup>1</sup></b>                         | <b>192,0 \$</b>     | <b>137,1 \$</b>  |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

## Autres données financières

| (en millions \$ CA, sauf les données par action)     | Trimestres clos les |                  |
|--|---------------------|------------------|
|  | 30 avril<br>2023    | 30 avril<br>2022 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base             | 78 856 822          | 81 075 819       |
| Nombre moyen pondéré d'actions – dilué               | 80 411 463          | 82 701 016       |
| Bénéfice par action – de base                        | 1,96 \$             | 1,49 \$          |
| Bénéfice par action – dilué                          | 1,92                | 1,46             |
| Bénéfice normalisé par action – de base <sup>1</sup> | 2,43                | 1,69             |
| Bénéfice normalisé par action – dilué <sup>1</sup>   | 2,38                | 1,66             |
| Dividendes déclarés par action                       | 0,18 \$             | 0,16 \$          |

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

## Données sur la situation financière

| (en millions \$ CA)                       | Au 30 avril<br>2023 | Au 31 janvier<br>2023 |
|---|---------------------|-----------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 213,0 \$            | 202,3 \$              |
| Fonds de roulement                        | 896,2               | 897,3                 |
| Immobilisations corporelles               | 1 867,7             | 1 810,4               |
| Total de l'actif                          | 6 711,7             | 6 464,6               |
| Total des passifs financiers non courants | 2 988,4             | 2 942,8               |
| Total du passif                           | 6 134,1             | 5 924,5               |
| Total des capitaux propres                | 577,6               | 540,1                 |
| Total de la dette                         | 2 833,4             | 2 790,2               |

## Estimations comptables critiques

### *Estimations et jugements importants*

La préparation des états financiers consolidés résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du bénéfice global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes.

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des états financiers consolidés. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

#### *Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé*

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

#### *Estimation des provisions au titre des garanties régulières liées aux produits, des passifs liés aux produits et des programmes de vente*

Le coût de la garantie régulière est établi pour chaque gamme de produits et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties régulières sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties régulières.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

*Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies*

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour qu'ils lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

*Estimation du taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer l'obligation locative*

La direction formule des estimations pour déterminer le taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer l'obligation locative pour chaque contrat de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Le taux d'emprunt marginal doit correspondre au taux d'intérêt que la Société aurait à payer pour emprunter le même actif pour une durée semblable et une garantie similaire.

*Estimation de la durée du contrat de location*

À la date de début du contrat, lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location, la direction tient compte de tous les faits et circonstances faisant que la Société a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Des options de prolongation ou des périodes assujetties aux options de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement s'il existe une certitude raisonnable que ce dernier sera prolongé ou qu'il ne sera pas résilié. Cette évaluation est révisée s'il se produit un changement de circonstances important qui dépend de la volonté de la Société.

***Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société***

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

*Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation*

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, ce qui limite les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les actifs en UGT.

*Monnaie fonctionnelle*

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* (« IAS 21 »). La direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle de chaque entité est sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

## Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

La Société s'engage à assumer sa responsabilité sociale d'entreprise (« RSE »), particulièrement en ce qui a trait à l'environnement, à la sécurité des produits, à la santé et à la sécurité, au bien-être collectif et à la prospérité économique, et ce, partout où elle exerce ses activités. La Société reconnaît que ces facteurs sont essentiels à sa croissance et à sa réussite. Avec l'appui de la haute direction et du comité de nomination, de gouvernance et de responsabilité sociale, qui s'est vu confier le pouvoir d'examiner et d'évaluer annuellement les politiques et les pratiques de la Société en ce qui a trait à son programme de responsabilité sociale d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité finale des questions en matière d'ESG.

En avril 2022, la Société a annoncé son engagement visant à renforcer sa RSE par l'entremise du lancement de son nouveau programme RSE25, qui vise à favoriser la création de valeur en fonction de trois grands piliers – Environnement, Social et Gouvernance. La responsabilité de chaque pilier a été confiée à de hauts dirigeants qui mettent à profit leur expertise pour permettre d'atteindre les objectifs du programme. Ces objectifs sont axés sur les employés, les communautés, les activités et les produits de BRP et ils se définissent comme suit :

- Réduire l'empreinte carbone générée par nos activités et nos produits;
- Assurer un impact positif et durable au sein de nos communautés et dans le quotidien de nos employés;
- Continuer à prendre des décisions stratégiques éclairées, à respecter des normes élevées en matière d'éthique et à mener nos activités de manière durable.

Dans le cadre du lancement du programme RSE25, la Société a établi les premières cibles en matière environnementale qui suivent :

- S'assurer que 50 % des unités vendues soient électriques d'ici 2035;
- Rendre ses installations carboneutres et atteindre le zéro déchet à l'enfouissement d'ici 2030;
- Réduire de 25 % les émissions de CO<sub>2</sub> issues de la chaîne d'approvisionnement d'ici 2035.

En mai 2022, la Société a lancé son nouveau programme de « Conduite responsable » BRP, qui encourage tous les conducteurs de la communauté des sports motorisés et des sports nautiques à adopter une conduite responsable et à être attentifs à la sécurité, au respect de l'environnement et aux bonnes pratiques de conduite. Le 29 mars 2023, la Société a annoncé des partenariats avec deux organisations tout aussi déterminées à encourager tous ceux qui conduisent de le faire de façon responsable : Tread Lightly! et RideSafe. Ces partenariats ont pour objectif d'élaborer des formations et d'autres outils destinés à amener des transformations positives au sein du réseau mondial de concessionnaires de BRP et auprès de tous les conducteurs de la communauté des sports motorisés, en abordant des sujets basés sur les trois piliers du programme Conduite responsable de BRP (soit la sécurité, l'environnement et les bonnes pratiques de conduite), ainsi qu'à éduquer les jeunes et leurs familles afin qu'ils deviennent des conducteurs responsables.

Afin de renforcer son engagement visant à produire des effets durables dans les communautés où elle exerce ses activités, la Société a adopté en juin 2022 une cause mondiale dans le cadre de son programme d'engagement communautaire intitulé « Défions l'intimidation », et elle fait équipe avec des experts et des organisations crédibles afin d'accroître la sensibilisation à la cause et de mettre en œuvre des initiatives significatives à l'échelle mondiale. En outre, elle a également réaffirmé qu'elle avait pour objectif d'investir chaque année 1 % de ses profits annuels avant impôts en soutien aux communautés d'ici 2025.

Le 17 novembre 2022, la Société a lancé son premier groupe de ressources-employés mondial pour les femmes dans le cadre de son conseil sur la diversité, l'équité et l'inclusion (« DÉI » et « Conseil DÉI »). Ce conseil composé d'employés de divers milieux et lieux de travail est dirigé par deux membres de la haute direction qui sont des personnes-ressources clés au sein de l'entreprise et qui sont en mesure de faire des recommandations réalisables. Le Conseil DÉI doit continuer de soutenir la Société dans ses efforts visant à cerner des occasions d'améliorer ses processus de collecte de données et de communication des progrès réalisés vers l'atteinte de ses objectifs en matière de DÉI.

Le 20 février 2023, la Société a dévoilé ses toutes premières motoneiges électriques des marques Ski-Doo et Lynx. Offrant une aventure hivernale à faibles émissions, ces deux modèles présentent un style de conduite unique qui invite les débutants à découvrir le monde de la motoneige. BRP a pour objectif de réduire l'empreinte carbone de ses produits, et ces deux nouvelles motoneiges électriques sont les premiers produits que BRP commercialise dans le cadre de son engagement à offrir des modèles électriques dans toutes ses gammes de produits d'ici 2026.

Pour plus de détails sur le programme RSE25 de BRP, sur ses initiatives connexes et sur son plus récent rapport sur la RSE, veuillez consulter la section Responsabilité sociale d'entreprise sur le site [www.brp.com](http://www.brp.com). Le rapport sur la RSE pour l'exercice 2023 sera publié dans les prochains mois dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société.

## **Contrôles et procédures**

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, ainsi que de son contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que ces termes sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ainsi que dans la règle 13a-15(e) et la règle 15d-15(e) de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans leur version modifiée.

### ***Contrôles et procédures de communication de l'information***

À la fin de la période de présentation de l'information financière visée par les états financiers intermédiaires, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière avaient conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information qui doit être présentée dans les documents que la Société dépose est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

### ***Contrôle interne à l'égard de l'information financière***

À la fin de la période de présentation de l'information financière visée par les états financiers intermédiaires, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière avaient conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, ce contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2023, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci. La direction a déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 30 avril 2023.

En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ni détecter les inexactitudes. Les projections de la direction quant au résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comportent le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue. Une faiblesse significative est une lacune ou un ensemble de lacunes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui suggèrent la possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires de la Société ne puisse être évitée ou décelée en temps opportun.

## Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 janvier 2023. À la connaissance de la Société, aucun changement important se rapportant à ces facteurs de risque ne s'est produit par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

## Information sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente l'information sur les actions en circulation de la Société au 30 mai 2023.

| <i>Actions et options d'achat d'actions émises et en circulation</i>                |                   |
|---|-------------------|
| Actions à droit de vote multiple sans valeur nominale                               | <b>42 384 200</b> |
| Actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale                             | <b>35 697 171</b> |
| Options d'achat d'actions visant l'acquisition d'actions à droit de vote subalterne | <b>3 885 875</b>  |

## Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur BRP inc. est disponible sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).